



PUBLIÉ LE 30/07/2021

Le point sur les tatouages éphémères noirs à base de henné

Les tatouages éphémères noirs à base de henné, souvent réalisés en période estivale, peuvent être à l'origine de réactions allergiques graves.

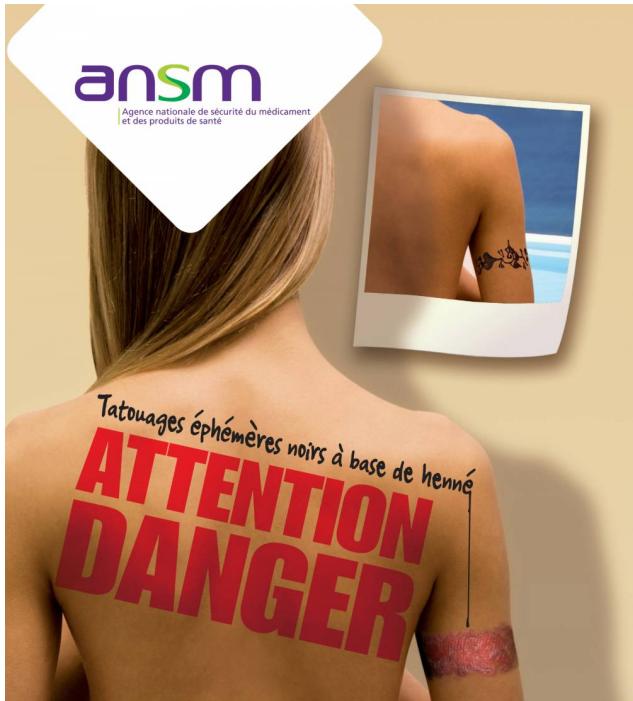
Ces réactions surviennent quelques heures voire plusieurs semaines après la réalisation du tatouage.

La sensibilisation est définitive et irréversible : ces réactions allergiques peuvent récidiver au contact de teintures pour cheveux, de vêtements ou d'objets en caoutchouc contentant ce colorant.

- Soyez prudent et évitez de réaliser un tatouage quand vous n'êtes pas certain de la provenance, de la composition du henné noir et de l'absence de colorant ajouté,
- En cas d'apparition de réaction de la peau dans les heures ou les semaines qui suivent le tatouage, consultez rapidement un professionnel de santé.

Quel que soit votre traitement ou votre « profil », n'hésitez pas à demander conseil à un professionnel de santé qui pourra répondre à vos questions.

Tatouages éphémères noirs à base de henné : attention danger



Tenté par un tatouage éphémère noir à base de henné ?

Sachez qu'il peut être à l'origine de réactions allergiques graves.

Cette couleur noire est obtenue avec un colorant qui provoque des réactions allergiques au niveau de la peau. Elles surviennent quelques heures voire plusieurs semaines après la réalisation du tatouage.

La sensibilisation est **définitive et irréversible** : ces réactions allergiques peuvent récidiver au contact de teintures pour cheveux, de vêtements ou d'objets en caoutchouc contenant ce colorant.

En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Pour toute information :
www.ansm.sante.fr

[Télécharger l'affiche](#)